



FORMATION

Prévenir les risques et renforcer la responsabilité professionnelle selon l'Art. 1792 du Code Civil - maîtrise juridique pour Architectes

Cette formation vous équipe des outils nécessaires pour naviguer avec confiance dans le paysage juridique du bâtiment, transformant les défis en opportunités. Transformez les défis légaux en opportunités et boostez votre sérénité professionnelle ! Prenez le contrôle, inscrivez-vous dès maintenant à notre formation.

86 %

de satisfaction

COMPÉTENCES CLÉS

Analyser les implications juridiques des projets architecturaux : pour garantir leur conformité et minimiser les risques en se basant sur les dispositions de l'article 1792 du Code civil et les réglementations en vigueur.

PROGRAMME

1^{ère} séquence :

Introduction au cadre juridique en architecture :

- Présentation du paysage juridique actuel en architecture.
- Exploration de l'article 1792 du Code civil : éléments clés et implications.
- Importance de la maîtrise juridique pour la sérénité professionnelle.
- Étude de cas : Analyse d'un projet architectural et identification des défis juridiques.

2^{ème} séquence :

Évaluation et anticipation des risques juridiques

- Méthodologies d'analyse de risque spécifiques au domaine architectural.
- Identification des risques juridiques potentiels dans différents types de projets.
- Techniques pour anticiper et gérer les défis légaux.
- Atelier pratique : Évaluation des risques d'un projet donné.

3^{ème} séquence :

Application des normes et réglementations

- Exploration des normes et réglementations actuelles en architecture.
- Importance de la conformité des projets et implications juridiques.
- Outils et ressources pour rester à jour avec les évolutions réglementaires.
- Exercice pratique : Mise en application des normes sur un cas concret.

4^{ème} séquence :

Collaboration et communication efficace

- Techniques de communication sur les aspects juridiques avec les acteurs du bâtiment.
- Importance de la collaboration interprofessionnelle pour la conformité des projets.
- Gestion des expertises complémentaires et sollicitation en cas de besoin.
- Simulation : Interaction avec différents acteurs d'un projet pour garantir sa conformité.

MODALITÉS

Présentiel

- Exposés suivis de périodes de question-réponses
- Exercices d'application individuels ou en sous-groupes : études de cas, quiz...
- Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

PUBLICS

- Architecte
- Collaborateur

14h

THÉORIE ●●●○○

PRATIQUE ●●○○○